

PRÉVENIR LA RADICALISATION

Comprendre le phénomène, se positionner et savoir comment réagir

2 JOURS, 14 HEURES

ACTION SOCIALE

CODE : GAS24

Objectifs de la formation

- Savoir définir et distinguer les différentes formes de radicalisation
- Comprendre les processus de radicalisation violente et les techniques de manipulation et d'embrigadement
- Savoir se positionner en tant que professionnel face à ces manifestations en respectant le cadre des libertés et de la laïcité
- Savoir réagir ou orienter et accompagner vers les acteurs pertinents

Animée par

- **DOMINGO Bruno**
Consultant et formateur,
BUREAU DE L'ASSOCIATION
FRANÇAISE DE CRIMINOLOGIE

Public concernés

- Agent d'accueil et au contact du public ;
Agent des services d'action sociale, enfance et jeunesse ; Professionnel de la politique de la ville ; Policier municipal ; Agent des services d'animation et des sports ; Agent des services emploi ; Élu

Dates

- **Marseille**
06-07/10/2020
- **Lyon**

Définir et comprendre les phénomènes de « radicalisation »

- Appréhender le concept de radicalisation et ses limites
- Distinguer les différents types de radicalisation : religieuse, politique, violente, non violente, etc.
- Comprendre l'émergence de cette problématique en France en lien avec la question du djihadisme
- Évaluer l'ampleur des phénomènes en France et les problématiques associées : combattants étrangers, revenants, femmes, mineurs, etc.

Comprendre les processus et les environnements radicaux

- Questionner les « profils » des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation
- Identifier les différentes dimensions (idéologique, actionnelle, émotionnelles) et les phases des processus de radicalisation ainsi que la variété des trajectoires radicales
- Comprendre le rôle des entrepreneurs et des milieux radicaux : leaders et groupes radicaux, dynamiques groupales, logiques de quartier, prison, etc.

06-07/10/2020

■ Nantes

06-07/10/2020

■ Bordeaux

06-07/10/2020

■ Paris

07-08/12/2020

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Se positionner en tant que professionnel face au fait religieux et à ses formes radicales et savoir réagir

- Connaître, comprendre et interpréter les indicateurs
- Comprendre l'organisation des circuits de signalement : acteurs compétents, cadre juridique et déontologique
- Connaître l'organisation nationale et territoriale de la prise en charge

Développer des initiatives locales de prévention de la radicalisation

- Identifier les différents niveaux d'intervention en prévention (primaire à tertiaire) et le positionnement des collectivités
- Cibler les publics de la prévention et les stratégies d'intervention
- Organiser les cadres institutionnels : CLSPD/CISPD et contrats de ville
- S'inspirer des autres initiatives locales et adapter l'action de prévention aux enjeux du territoire

Tarifs

■ Communes < 40 000 habitants	_____	1100,00 €HT
■ Entreprises privées	_____	1495,00 €HT
■ Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics	_____	1390,00 €HT